

# Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Septembre 2015 - n° 5



Formations



p. 2

Alimentation :  
des techniques innovantes



p. 3

Les analyses coprologiques pour gérer le  
parasitisme interne des bovins viande



p. 4

Réseau REDCap : zoom sur une exploitation  
Charentaise



p. 5

Saison de pâturage 2015 :  
un printemps favorable et une sécheresse d'été



p. 6

Le parage préventif en élevage laitier



p. 8

Gestion du parasitisme chez le cheval



p. 9

A vos calendriers !  
Identification et traçabilité des équidés : les obligations du détenteur



p. 10

La vie de la Chambre



p. 11



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
CHARENTE-VIENNE

**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

# Édito

2

## L'été 2015 marquera les mémoires

L'épisode de sécheresse et de canicule que nous avons subi en juin et juillet, a réduit fortement la production d'herbe et le développement des maïs. De plus, il a fallu piocher dans les stocks pour alimenter les animaux lors de cette période de manque. L'anticipation des rations hivernales sera donc stratégique pour l'équilibre de nos élevages.

L'autre évènement marquant est la mobilisation de l'ensemble des éleveurs, toutes productions confondues, pour faire part des nos difficultés financières. Sur fond de crise économique, les produits de nos élevages sont concurrencés par ceux de nos voisins européens qui connaissent des contraintes sociales, environnementales et sanitaires moins fortes que les nôtres. Pour sortir de cette impasse, il est urgent que nos élus et responsables français et européens travaillent à la sauvegarde de nos élevages.

Dans ce contexte technique et économique tendu, l'équipe des conseillers élevage des Chambres est là pour vous aider !



**Arnaud BOURRY**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la Vienne



**Christian LALOI**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la  
Charente

## Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	X	28
29	30	31				

## Formations - 16

### EQUIN

**Gérer l'harmonie musculaire, la symétrie et l'équilibre du couple cavalier/cheval** – 8 et 9 octobre 2015

Contact - Sabrina PEYRILLE - 06 21 21 83 03

### BOVIN LAIT

**L'homéopathie en élevage bovins lait** – découverte 19 octobre 2015 ; approfondissement 20 octobre 2015

Contact - Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

### BOVIN VIANDE

**Santé et production fourragère en système polyculture élevage** - 27 octobre 2015

Contact - Sylvie ENEE - 06 24 30 15 24

### CAPRIN

**Optimiser ses rendements fromagers** – 8 et 29 septembre 2015

Contact - Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

**L'homéopathie en élevage caprin (découverte)** – 6 octobre 2015

Contact - Harmony BOUTIN - 06 25 64 14 04

### TOUTES PRODUCTIONS

**Pré-Dexel, vérifier ses capacités de stockage**

22 octobre 2015

Contact - Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

## Formations - 86

### BOVIN-OVIN-CAPRIN

**Formation dressage chien de troupeau** - 4 jours :

17 novembre 2015, 11 février, 24 mars et 19 mai 2016

Contact - Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

### BOVIN VIANDE

**Tour d'étable avec le groupe nutrition**

octobre et décembre 2015

Contact - Guillaume LAJUDIE - 07 86 48 37 82

**Formation Vif/Carcasse** : 24 et 25 novembre 2015

Contact - Benjamin MAILLOCHAUD - 06 75 76 89 74

**Choisir son taureau en station avant la vente**

novembre 2015 et février 2016

Contact - Guillaume LAJUDIE - 07 86 48 37 82

### FOURRAGE

**Formation inter cultures et dérobées : un potentiel agronomique et fourrager.** A la plateforme d'essais fourrages

Jouffray-Drillaud de Saint-Sauvant : 1<sup>er</sup> octobre 2015

Contact - Victoire DEPOIX – 06 58 59 74 20

**Concilier autonomie fourragère et performances**

animales en bovin viande. Visite de la ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou : 20 octobre 2015

Contact - Victoire DEPOIX – 06 58 59 74 20

**Mettre en place le pâturage tournant sur mon exploitation**

: 3 décembre 2015

Contact - Victoire DEPOIX – 06 58 59 74 20

### TOUTES PRODUCTIONS

**Pré-Dexel, vérifier ses capacités de stockage**

5 novembre 2015

Contact - Aurélie POUPARD - 05 49 44 75 06

# Alimentation : des techniques innovantes



La maîtrise des coûts d'alimentation en élevage ovin devient une des priorités. Des nouvelles techniques et des expérimentations ont tendances à se développer.

## **Vu chez un éleveur breton : des betteraves fourragères à pâturer**

Chez cet éleveur, des brebis Romanes en début de lactation pâturent des betteraves fourragères. Cela lui permet de réaliser des économies (pas de récolte) et un gain de temps non négligeable.

De plus, c'est une culture assez facile, à partir du moment où l'époque de semis (entre mars et mai sur des parcelles portantes) et la salissure sont maîtrisées.

Les rendements sont de 35 à 40 T/ha et la pâture peut s'étendre de novembre à mars. L'excellente résistance à la sécheresse de la betterave fourragère peut permettre de remédier au manque de fourrage de fin d'été. Les variétés conseillées sont : Kyros, Feldherr, Rubimo, Blaze, Robbos...

La technique consiste à faire pâturer les animaux au fil, pour éviter le gaspillage. Pour des allaitantes, il est conseillé d'avoir un accès à une prairie ou un apport d'enrubannage. Ce fourrage complémentaire devra être riche en protéines pour diminuer les concentrés.

Les animaux parviennent à tirer la betterave hors de terre et mangent aussi bien les feuilles que les racines.

### **Incorporer de la chicorée dans vos prairies**

La chicorée possède des propriétés vermifuges naturelles grâce à sa teneur en tanin. Résistante au froid et à la sécheresse, elle est aussi très digestible, appétante et croit rapidement.

La chicorée doit être destinée au pâturage. Les feuilles sont riches en eau (M.S. entre 11 et 12%), rendant la conservation difficile. L'implantation en mélange avec une prairie de longue durée semble une bonne démarche qui peut s'envisager au printemps ou en fin d'été. La densité de semis en mélange se situe à de 1,5 à 2 kg/ha.

La chicorée doit avoir développé 6 feuilles pour pouvoir être pâturée de façon optimale, et elle ne craint pas le pâturage ras.

### **Penser au tourteau de colza, il est économiquement intéressant**

Le tourteau de colza est aussi appétant qu'un autre aliment. Les croissances des agneaux dont les mères sont alimentées avec un concentré à base de tourteau de colza sont équivalentes à celles des autres types de rations.

En début de lactation prévoir 100 g/j de tourteau de colza en plus, quand celui-ci remplace le tourteau de soja (valeur azotée inférieure de 25 %). A l'inverse, il bénéficie aussi d'un apport supplémentaire en phosphore et en calcium, impliquant un ajustement de la ration minérale.

Le tourteau de colza se conserve bien, comme toute autre matière première à l'abri de l'humidité, des rongeurs et des oiseaux.

## **Témoignage de L'EARL Muriel à Saint-Christophe (16) 1300 Brebis**

*« J'utilise du maïs grain pour engraisser mes agneaux.*

*Depuis plusieurs années j'engraisse tous mes agneaux avec un mélange à base de maïs grain sec et un complémentaire azoté.*

*Pour mes agneaux de bergerie : ils ont accès à un nourrisseur dès 8 jours, avec un mélange à base de 60% de maïs concassé et 40% d'un complémentaire azoté (à 30% de protéines) en vermicelles pour éviter le tri. Et en plus du foin a volonté. Au sevrage à 2 mois, je passe à un mélange dosé à 70 % de maïs et 30 % de complémentaire. Par contre, je mets l'aliment en libre service dans des auges et non des nourrisseurs.*

*Pour des agneaux à l'herbe, je sèvre plus tard : 3 à 3,5 mois. Auparavant, les brebis et les agneaux sont dans de bonnes prairies (40 % de trèfle). Jusqu'à deux mois les agneaux n'ont pas accès au nourrisseur dans les parcelles, sauf si les mères manquent de lait ou si l'herbe vient à manquer. A la rentrée en bergerie après le sevrage, ils ont un aliment d'adaptation à volonté (entre 10 et 17 kg consommés / agneau), puis ensuite mon mélange.*

*Pour la distribution, j'utilise un godet mélangeur, pour avoir un mélange homogène.*

*Le poids moyen des agneaux de bergerie est de 17 à 18,5 kg et de 18 à 20 kg pour les agneaux d'herbe. Je n'ai jamais eu de problème de couleur, mais attention, car ils ont tendances à graisser un peu.*

*Du côté économique, pour un agneau en bergerie, l'aliment coûte environ 17 € par agneau soit 0,21 €/kg de mélange.*

*Cette année, j'expérimente depuis le mois de juillet une autre technique : j'ai récolté un méteil grain à base de triticale, avoine et pois que j'incorpore à 30 % dans mon mélange (13,5 % en protéines), toujours pour limiter mes achats à l'extérieur. »*

3

Nathalie AUGAS (CA 16)  
06 26 69 71 09  
Béatrice GRIFFAULT (CA 86)  
06 79 55 62 83  
Annie SOUCHAUD (CA 86)  
06 30 25 11 83



# Les analyses coprologiques pour gérer le parasitisme interne des bovins viande

La gestion raisonnée du parasitisme vise à déterminer les animaux et les périodes à risque vis-à-vis des parasites pour ne traiter que lorsque cela est nécessaire.

L'analyse coprologique consiste en la recherche et la quantification des œufs de parasites excrétés dans les matières fécales des bovins. Elle est utilisée pour déterminer l'infestation par les strongles digestifs et pulmonaires (rares) et les paramphistomes quand des symptômes tels que des diarrhées, une baisse d'appétit, un amaigrissement et/ou une altération du potentiel apparaissent. Il est important de faire une coproscopie quantitative c'est-à-dire une identification et un comptage des œufs. Les résultats et plus précisément le nombre d'œufs retrouvés, permettront de prendre la décision de traiter ou non les animaux.

Pour réaliser une analyse coproscopique, il faut prélever des bouses sur 5 animaux minimum par lot (sans les mélanger). Il est préférable de prendre les animaux au hasard car les animaux les plus maigres ne sont pas forcément les plus parasités. Le coût de ce type d'analyse est modéré (moins de 10 €/analyse). Le tableau ci-dessous récapitule l'utilisation des coproscopies.

Témoignage Alexis Mainroid, éleveur de Charolaises à Jouhet (86)

**« Grâce aux analyses coprologiques, je traite de façon ciblée »**

« J'essaie de traiter mes animaux de manière ciblée après observation et analyse de la situation et du niveau d'infestation. Une semaine après avoir rentré mes animaux, je fais des analyses coprologiques. Si les seuils d'alerte sont dépassés, je traite. Sinon, je refais des analyses deux à trois mois plus tard. Pour les vaches, je fais des analyses sur celles qui paraissent infestées (les plus maigres) tandis que je prends les génisses au hasard. Avant, il y a trois ans, je traitais tout systématiquement. Cela représentait un coût important. Depuis que je traite après analyses coprologiques, je suis économiquement gagnant. Il y a des années où les traitements ne sont pas nécessaires. Par exemple cette année, qui est sèche, les parasites seront normalement moins présents et donc les traitements pas forcément indispensables ».



Tableau : Utilisation de l'analyse coproscopique pour détecter les parasites internes

Parasites	Marqueur de...	A utiliser			Limites
		Quand ?	Sur quels animaux ?	Pourquoi ?	
<b>Strongles digestifs</b>	Présence de vers adulte dans le tube digestif	En été et/ou automne	Génisses en cours de 1 <sup>ère</sup> voire 2 <sup>ème</sup> saison de pâturage présentant des signes d'infestation	Pour confirmer ou infirmer une suspicion de strongylose	Une coproscopie positive confirme la présence des parasites, mais l'absence d'œuf dans un examen coproscopique n'est pas synonyme d'absence de parasite chez le bovin*. Il est préférable de coupler l'analyse coproscopique à des dosages de pepsinogène sérique.
<b>Paramphistomes</b>	Présence du parasite dans le rumen des ruminants	Fin de saison de pâturage	Animaux ayant eu accès à des zones humides lors de la dernière saison de pâturage ou des précédentes (durée de vie de plusieurs années)	Pour connaître le niveau d'infestation. La ponte abondante et régulière des parasites permet un diagnostic fiable	

\*Par exemple, en automne-hiver, la majorité des parasites étant sous forme de larves en hypobiose qui ne pondent pas, les niveaux d'excrétion pourront être faibles même si les parasites sont nombreux. Au contraire, les parasites issus de larves qui ont survécu à l'hiver ont une très forte prolificité, les coproscopies pourront donc être élevées en début de saison de pâturage alors que l'infestation reste encore d'intensité limitée à cette période.

Les conseillers bovins viande se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et/ou pour réaliser des analyses coproscopiques.

**Une formation sera organisée cet hiver sur la gestion du parasitisme avec Alexandre Fauriat, vétérinaire à la FEVEC (Fédération des Eleveurs et Vétérinaires En Convention).**

Les conseillers Bovin viande  
 Céline WACHET (CA86) 06 79 88 41 03  
 Guillaume LAJUDIE (CA86) 07 89 48 37 82  
 Benjamin MAILLOCHAUD (CA86) 06 75 76 89 74  
 Sylvie ENEE (CA16) 06 24 30 15 24

# Réseau REDCap : zoom sur une exploitation Charentaise



Le REDCap - Réseau d'Expérimentation et de Développement Caprin - est un réseau d'éleveurs et de techniciens des différentes structures de développement régionales mis en place en 2011 pour conduire des actions de recherche et développement sur l'alimentation à l'herbe et l'autonomie alimentaire, en lien avec le dispositif Patuchev de l'INRA Lusignan.

Ce réseau permet de réaliser un suivi mensuel des rations et des performances laitières dans 30 élevages de Poitou-Charentes et Pays de la Loire ainsi que d'échanger et de mettre en place des actions de développement autour de l'herbe et de l'autonomie alimentaire.

En Charente, deux exploitations sont suivies mensuellement :

- Le GAEC de Kalidaan à Villefagnan (16) : système foin de luzerne
- Le GAEC de l'Ouche à Juillé (16) : système foin et affouragement en vert

Chaque année pour ces deux exploitations comme pour toutes les autres du réseau, trois indicateurs sont calculés : l'autonomie alimentaire, la part d'herbe dans la ration, la quantité de concentrés et déshydratés distribuée au litre de lait produit et le coût de production.

## Les résultats moyens obtenus en 2014 pour le réseau

Les indicateurs mesurés dans les 30 élevages du REDCap pour l'année 2014 sont présentés dans le tableau 1. Le troupeau moyen est composé de 250 chèvres produisant chacune 860 L de lait, avec des taux respectifs de TB=37,6 g/L et TP=33,5 g/L.

## Zoom sur le GAEC de Kalidaan

Une ration à base de foin de luzerne, avec transformation fromagère

5,5 UMO dont 3 associés - SAU : 112 ha

(Données présentées : 2014)

Nb moyen de chèvres présentes	320 chèvres
Lait produit sur l'année	260 410 L
Moyenne TB pondérée	35,5 g/L
Moyenne TP pondérée	34,7 g/L
Lait moyen/chèvre	910 L

## Indicateurs REDCap

- 91 % d'autonomie alimentaire
- 532 g/L de concentrés+désydratés
- 58 % de fourrages dans la ration
- Coût global alimentation : 324 € / 1000 L

5

Tableau 1 : Données générales de structure et d'indicateurs de systèmes herbagers obtenus par les suivis REDCap en 2014

	Nombre de chèvres	Production laitière annuelle (L)	Production laitière individuelle (L/chèvre)	Autonomie alimentaire	Part d'herbe dans la ration	Quantité de concentrés et déshydratés		Coût global de l'alimentation (€ / 1000 L)
						Au lait produit (g/L)	A la chèvre (kg)	
<b>Moyenne</b>	251	223 190	858	79%	64%	479	354	359
<b>Minimum</b>	33	8 525	450	58%	38%	313	145	257
<b>Maximum</b>	681	503 459	1 136	100%	81%	716	590	489

En plus du suivi mensuel des exploitations, REDCap mène des actions thématiques concernant les mélanges prairiaux adaptés aux caprins et aux contextes pédoclimatiques régionaux : le séchage en grange pour produire un foin de qualité pour les chèvres et l'utilisation des mélanges céréales-protéagineux dans la ration des chèvres.

Retrouvez toutes les références technico-économiques et les données concernant les actions thématiques sur <http://redcap.terredeschèvres.fr/> ou sur les sites internet des chambres d'agriculture.

Vous pouvez aussi contacter votre conseiller Chambre pour obtenir plus d'informations ou mettre en place chez vous un suivi technico-économique concernant l'alimentation de votre troupeau.



Affouragement en foin des chèvres en lactation

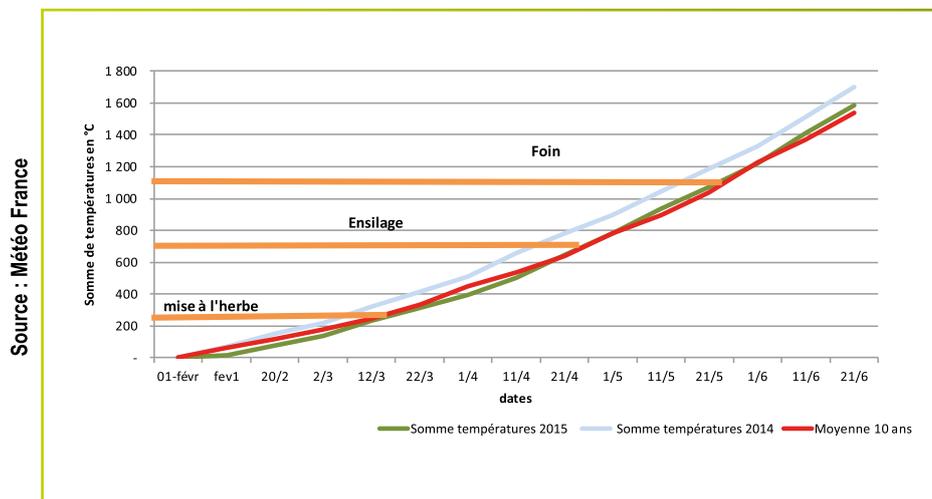
Harmony BOUTIN (CA 16)  
06 25 64 14 04



# Saison de pâturage 2015 : un printemps favorable et une sécheresse

La saison de pâturage 2015 a été très contrastée : un printemps avec une herbe de qualité et une sécheresse en été. Les rendements ont été élevés par hectare (ha) et par jour. Cependant, ces conditions optimales n'ont pas duré avec l'arrivée de fortes chaleurs.

Figure 1 : Données météorologiques Vienne / Charente (base 1<sup>er</sup> février)



Les sommes de températures sont un indicateur du stade de développement de l'herbe. Elles sont calculées en additionnant les moyennes des températures journalières à partir du 1<sup>er</sup> février.

## Stades clés de la saison de pousse de l'herbe

- 250°C jour : mise à l'herbe
- 500°C jour : fin du 1<sup>er</sup> cycle de pâturage
- 700°C jour : ensilage des ray-grass d'Italie
- 1 150°C jour : foin précoce

6

## Une mise à l'herbe précoce

Cette année, les 250°C jour ont été atteints sur nos départements autour du 15 mars. Le déprimage (pâturage précoce des feuilles sur les parcelles destinées à la récolte de foin) ainsi que le 1<sup>er</sup> tour de pâturage ont pu se dérouler sans encombre avec des parcelles dans l'ensemble saines.

En avril, des températures très élevées (une moyenne journalière supérieure de 2,5°C par rapport aux températures normales de saison) et une période sans pluie durant la quasi-totalité du mois ont permis une flambée de la pousse de l'herbe atteignant jusqu'à 80 kg/ha/j de M.S fin avril (contre 60 kg en 2014). Cette croissance abondante et rapide a pu surprendre certains éleveurs car le rythme de pâturage devait être soutenu pour ne pas faire consommer de parcelles épiées et de fait augmenter les refus.

## Des ensilages de qualité réalisés à partir du 15 avril

Les ray-grass d'Italie ont pu être ensilés à partir du 15 avril. Les récoltes d'ensilage de l'ensemble des graminées se sont déroulées dans de bonnes conditions et les stocks constitués ont allié quantité et qualité.

## Récolte des foins : de la qualité au programme

Les créneaux favorables ont été nombreux pour les chaînes de récolte de foin fin mai début juin. Les rendements ont été plus faibles cette année sur les coupes de foin mais la qualité est au rendez-vous : le temps de séchage au sol a été réduit ce qui diminue les pertes de sucres par respiration et les pertes en matière azotée par chute des feuilles de légumineuses.

## Juin et juillet : une situation critique

Les stocks d'herbe sur pied dans les parcelles ont été en ce mois de juin très dépendants des modes de pâturage : on note que les exploitations effectuant un pâturage tournant ont généralement plus de stock sur pied que les fermes ayant un mode de pâturage continu.

Les 2<sup>èmes</sup> coupes de foin après un ensilage précoce ont été très rares cette année car les parcelles ont souvent été réintroduites dans la rotation de pâturage pour allonger la saison.

En juillet, le déficit de pluviométrie est en moyenne de plus de 50 % sur les départements de la Vienne et de la Charente. De plus, les températures sont supérieures de plus de 2°C par rapport aux moyennes.



Ce mois chaud et sec a été particulièrement critique pour les éleveurs qui ont dû affourager les animaux. La meilleure solution a été de parquer les animaux dans une parcelle sacrifiée pour que le maximum de parcelles soient au repos et puissent ainsi repartir plus rapidement à l'arrivée des premières pluies.

## Août : la reprise de la végétation

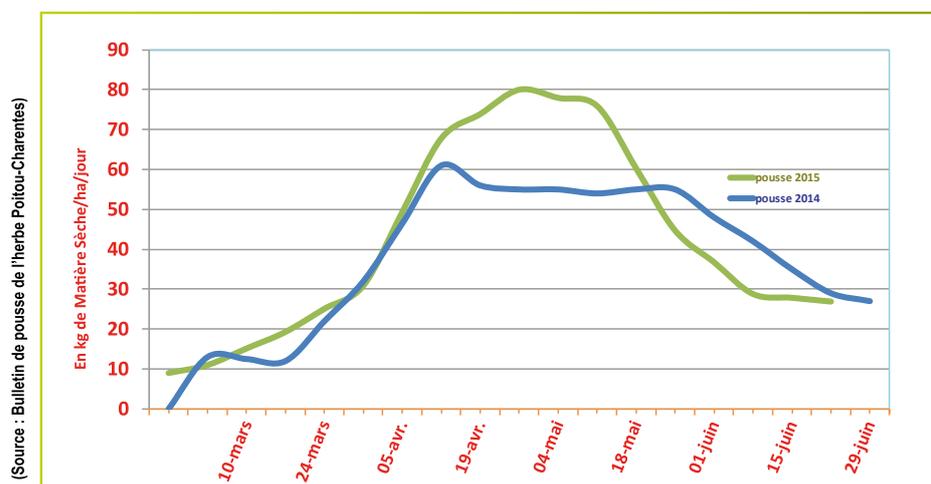
Les pluies que nous avons eues à partir du 10 août et les températures plus clémentes de cette période ont amorcé un reverdissement des prairies. La remise en route du pâturage tournant a pu être amorcée dans certains secteurs dès la mi-août. Les conditions ont également été propices aux semis de prairies.

# heresse d'été

de pousse conséquente en avril allant jusqu'à une croissance de 80kg de matière sèche (MS) par ha grâce à de nombreuses périodes sans pluie.



Figure 3 : Historique de la pousse de l'herbe 2014-2015



(Source : Bulletin de pousse de l'herbe Poitou-Charentes)

## Le pâturage d'automne : une période à ne pas dénigrer

Le pâturage d'automne peut représenter jusqu'à 25 % de la production prairiale annuelle. L'herbe est de bonne qualité. Les repousses sont uniquement feuillues, comparable aux pousses de printemps.

Le redémarrage de la pousse de l'herbe peut s'étaler de début septembre jusqu'à la fin octobre en fonction des conditions hydriques et des températures moyennes.

Dès la hauteur d'herbe dans les prairies est supérieure à 5 cm (hauteur herbomètre), les animaux peuvent recommencer la pâture.

A l'automne plus qu'au printemps, la durée de séjour des animaux dans les parcelles doit être brève avec un chargement important pour limiter le piétinement des parcelles souvent plus humides qu'au printemps.

Le pâturage d'automne peut se prolonger jusqu'à la fin décembre si les parcelles sont portantes. L'allongement de la saison de pâturage n'aura que peu de conséquences sur la reprise de la pousse au printemps. Une semaine de pâturage supplémentaire en novembre / décembre peut générer un décalage de démarrage en végétation au printemps d'une journée. Ce retard dépasse rarement une semaine.

Il est préférable de faire raser les parcelles avant l'hiver pour que la lumière puisse accéder à la base des tiges et ainsi favoriser le tallage des graminées et le bourgeonnement des légumineuses au printemps. On ne note pas de détérioration qualitative et quantitative sur la pousse de printemps.

## Particularités pour les vaches laitières

La transition alimentaire doit se faire en douceur pendant 1 à 2 semaines avec diminution progressive de la part de maïs distribuée à l'auge.

Le temps de séjour des vaches est à moduler en fonction de la quantité d'herbe disponible. Il faut savoir qu'une vache en pâture peut consommer 7 à 8 kg de MS en 4 heures si elle n'a pas eu accès à un fourrage à volonté pendant la nuit.

Le fourrage conservé distribué varie en fonction de la quantité d'herbe disponible au pré et du temps de séjour des animaux. Il est préférable de le distribuer le soir.

Une consommation de 5 kg de M.S. d'herbe, possible avec un chargement de 20 ares/vache, permet d'économiser 5 kg de maïs ensilage et 1,5 kg de tourteau de soja par jour et par animal.

## Les analyses de fourrage : un allié indispensable pour l'ajustement des rations

Cette année plus que les autres, les analyses à l'ouverture du silo sont à préconiser.

Les maïs conduits en culture sèche ont beaucoup souffert du manque d'eau. Certains ont été ensilés sans grain. Il est très complexe de prévoir la valeur alimentaire d'un ensilage de la partie végétative. Seule une analyse chimique pourra la déterminer et permettra ainsi d'ajuster la complémentarité pour maintenir la croissance des animaux ou une production laitière satisfaisante.

La fiabilité des résultats d'analyse est très dépendante de la qualité de l'échantillonnage. Plusieurs échantillons doivent être réalisés à plusieurs endroits du silo de la taille d'une poignée à chaque fois.

A la fin des prélèvements, le contenu doit être mélangé et un échantillon de 500 g sera conservé dans un sac plastique fermé hermétiquement sans air.

Le sac doit être correctement étiqueté avec les coordonnées de l'éleveur, la nature du fourrage, les pourcentages dans le cas d'un mélange d'espèces.

Si l'échantillon n'est pas transféré directement, il doit impérativement être conservé au réfrigérateur.

Une analyse d'ensilage coûte environ 25 €. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller de la Chambre d'agriculture pour la réalisation de vos analyses.



# Le parage préventif en élevage laitier

Les boiteries représentent la troisième cause de pathologie et constituent un critère de réforme prématuré. Une vache qui boîte, se déplace moins au cornadis, produit moins, et présente une fatigue associée la rendant plus sensible aux agressions extérieures. On distingue deux types de parage : curatif où l'on intervient sur l'onglon malade ou préventif qui permet de rétablir les aplombs.

## Prévenir un problème de pied

Le bâtiment joue un rôle clé. Sur aire paillée l'usure des onglons est faible, leur pousse est excédentaire. En logettes, le sol est dur, l'usure de l'onglon est rapide. C'est pourquoi on conseille d'élever les génisses sur sols durs (pâturage ou béton) pour favoriser le développement de la couche de graisse du pied.

L'alimentation joue un rôle primordial : une vache en acidose présente une pousse de la corne plus rapide et une sensibilité accrue aux maladies du pied.

Il est recommandé de parer chaque vache en prévention une fois par an en bâtiment.

Le pâturage reste le meilleur parage préventif !

## Diagnostiquer un problème de pied

La marche de l'animal avec un dos courbé et un mauvais posé du pied sont les premiers symptômes.

Différentes pathologies sont à l'origine des boiteries. On retrouve : la fourbure, la « cerise » ou ulcère de la sole, la limace, la dermatite digitée et le panaris.

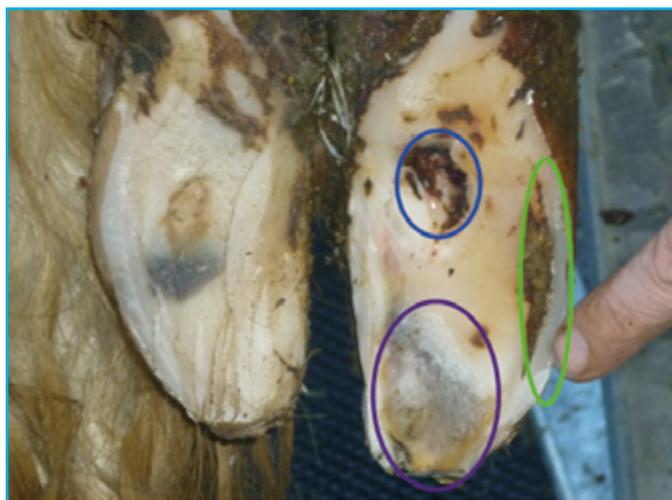


Photo 1 : « Cerise et « ouverture de ligne blanche » sur pied de bovins.

## Bien parer : les points de repères

- Longueur de la paroi : 8 cm entre le bord de la couronne et la pointe de l'onglon,
- Hauteur de talon : l'angle entre la muraille et la sole doit être compris entre 45° et 50° (1/3 de talon, 2/3 de surface portante),

Une formation « S'initier au parage en bovins » avec l'intervention de la société SORELIS est organisée cet hiver 2016. Pour plus d'informations contactez Anne-Laure Veysset 06 25 64 54 55.

- Epaisseur de la corne sous le pied : la ligne blanche de la sole doit devenir translucide, mais rester ferme. Il est impératif de ne pas faire saigner le pied sur la surface portante,
- Plan et perpendicularité de la surface portante avec l'axe du membre.

En cas de pathologie, il est nécessaire de supprimer l'appui sur la partie atteinte, une talonnette est parfois requise. Il est important de parer autour de l'atteinte de façon à faciliter l'écoulement.

Il est préférable de faire appel à un professionnel afin de garantir un parage de qualité et en toute sécurité. Evitez d'intervenir vous-même si vous n'êtes pas équipé de bons outils et d'une cage de contention solide. Attention à la mauvaise utilisation de la meuleuse qui peut parfois avoir des conséquences graves.



## Témoignage de Mathieu Februnet

EARL de la Font Rouillée à Condeon (16) : 54 ha SAU  
67 VL 9 000 kg brut/VL

« Mes vaches sortent très peu, j'ai besoin d'effectuer un parage préventif afin d'optimiser la production. Je suis en contrat annuel avec une société de parage qui intervient au printemps et à l'automne. Cela me permet d'évaluer la qualité de la ration en fonction de l'état des pieds. J'ai participé à la formation avec la Chambre d'Agriculture qui me permet d'intervenir en cas d'urgence ».

Anne-Laure VEYSSET (CA16)  
Conseillère Bovins lait  
06 25 64 54 55

# Gestion du parasitisme chez le cheval



Une marge de progrès identifiée au sein des exploitations équinnes

## Pourquoi s'intéresser à la gestion du parasitisme ?

Le parasitisme est responsable de 4 à 9 % des décès chez le cheval et peut être à l'origine de coliques et ulcères. Il induit une moins bonne assimilation des aliments et un affaiblissement du système immunitaire. Ceci peut expliquer de moins bonnes performances de croissance pour les jeunes poulains ou sportives pour les adultes.

## Rappel des parasites les plus fréquents et les plus pathogènes chez le cheval

- Les vers ronds : NEMATODES [Petits strongles ou Cyathostomes, Grands strongles, Ascaris, Strongyloïdes, Oxyures, Strongles respiratoires (Dictyocaulus arnfieldi)]
- Les vers plats : CESTODES ou TREMATODES [Taenia (Anoplocephala perfoliata), La douve du foie (Fasciola hepatica)]
- Les insectes Gastérophiles

## Comment lutter contre le parasitisme ? LA PREVENTION

Actions sur le milieu extérieur

- Entretien des aires de vie,
- Retirer les œufs de gastérophiles sur les membres des chevaux avant qu'ils se contaminent en se léchant,
- Mieux gérer le pâturage,
- Ne pas épandre le fumier tel quel sur les pâtures, mais après compostage,
- Agir sur les prairies : le broyage, le drainage, le chaulage.

Actions chez l'animal hôte

Pour éviter l'apparition des résistances aux vermifuges, il faut raisonner la vermifugation, et traiter les chevaux à bon escient. Il n'existe pas de recette toute faite.

Le diagnostic peut être clinique, en observant les symptômes de l'animal (poil piqué, gros ventre, amaigrissement, colique...) ou fait en laboratoire grâce à une analyse coprologique. Celle-ci consiste à compter le nombre d'œufs de parasites par gramme de crottins et permet ainsi d'avoir une idée du niveau de contamination du cheval.

## Niveau d'infestation selon le nombre de parasites par gramme de crottins

< 50 œufs / g	Parasitisme faible
50-200 œufs / g	Parasitisme modéré
> 200 œufs / g	Parasitisme important

## LA VERMIFUGATION

Choisir le traitement adapté (cf. tableau 1) est une priorité. De même, plusieurs grands principes sont à respecter :

- Alternier les familles de molécules,
- Limiter la fréquence des vermifugations,
- Ne pas sous doser le vermifuge,
- Vermifuger l'ensemble du troupeau

Enfin, il ne faut pas oublier les problèmes de résistances qui se développent de plus en plus. Il est donc nécessaire de rester vigilant sur ce point.

Tableau 1 : Efficacité des antiparasitaires internes

Molécule	Benzimidazoles			Pyrantel	Lactones macrocycliques		Praziquantel	Associations	
	Métabendazole	Oxibendazole	Fenbendazole		Ivermectine	Moxidectine		Ivermectine + Praziquantel	Moxidectine + Praziquantel
Exemples de noms commerciaux (liste non exhaustive)	Telmin	Equiminthe Vermequine	Panacur Panacur équine guard	Strongit	Bimectine Equival Eraquell Furexel Horsipac Noromectin Vectin	Equest ****	Tenivalan	Equimax Equival duo Furexel Combi	Equest pramox ****
Grands strongles :									
- Adultes	+	+	+*	+	+ +	+	-	++	++
- Larves en migration	-	-	+*	-		+	-		
Petits strongles :									
- Adultes et larves dans la lumière intestinale	+++	+++	+++	+++	+	+	-	+	+
- Larves dans la paroi sauf hypobiose	-	-	+****	-	+	+	-	+	+
- L3 en hypobiose	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Ascaris adultes	+	+	+	+	+	+	-	+	+
Oxyures	+	+	+	+	+	+	-	+	+
Taenias	-	-	-	+**	-	-	+	+	+
Gastérophiles	-	-	-	-	+	+	-	+	+

### Légende

- Signifie que les molécules ne sont pas efficaces
- + Signifie que la molécule est efficace sauf en cas de résistance

- \* Posologie particulière : 7,5 mg/kg pendant 5 jours consécutifs (alors efficacité à 92 % sauf résistance)
- \*\* Posologie particulière : efficacité à 70 %
- \*\*\* Efficace uniquement sur les parasites

non résistants. Actuellement, la résistance aux benzimidazoles est déjà très répandue dans les régions d'élevage ; la résistance au pyrantel est en phase d'extension.  
\*\*\*\* Ne pas administrer aux poulains de moins de 4 mois

Source : Réseau équin national

Sabrina PEYRILLE (CA16)  
Conseillère équine  
06 21 21 83 03



## A vos calendriers !

Comme chaque année, les Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne organisent des journées départementales à destination de tous les éleveurs des deux départements. Nouvelles techniques, informations, échanges, convivialité, bref de bonnes raisons pour se déplacer !

### Mardi 10 novembre



#### Journée Bovin Lait Vienne :

« Bien vivre du lait, transmettre et installer » de 13h30 à 17h à l'EARL de Salzert à Bonnes (86).



#### Journée Equine Charente et Vienne :

« Découverte de la technique « Paddock Paradise » de 13h30 à 17h aux écuries du domaine de Chantemerle à Marsac (16).

### Jeudi 12 novembre



#### Journée Caprine Vienne :

« Pérenniser, investir ou embaucher : des clés pour améliorer son atelier caprin » de 10h à 17h à l'EARL Fruchard, à Jazeneuil (86).

### Jeudi 12 novembre



#### Journée Ovine Charente et Vienne :

« Les agnelles de renouvellement » de 13h30 à 17h à l'EARL des Thiers à Pressac (86).

### Vendredi 13 novembre



#### Journée Bovin Viande Charente et Vienne :

« L'engraissement, créateur de valeur ajoutée » Toute la journée, lieu à définir.

### En décembre

Une journée fourrages et une journée lait seront programmées en Charente.

10

## Identification et traçabilité des équidés : les obligations du détenteur

Depuis janvier 2015, des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidé(s) peuvent être réalisés par des agents de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation). Les détenteurs doivent être en mesure de présenter les documents réglementaires.

Ils doivent ainsi :

- Identifier leurs équidés
- Déclarer leur lieu de détention
- Déclarer leur vétérinaire sanitaire
- Tenir un registre d'élevage qui doit contenir :
  - Une description des caractéristiques du lieu de détention
  - Un suivi chronologique de l'entretien des animaux, des soins apportés et des interventions vétérinaires (ordonnances et analyses classées et conservées pendant 5 ans)
  - Un suivi chronologique des entrées/sorties d'équidés
- Tenir un registre de transport



Quelques obligations de traçabilité.

Pour toute question relative à ces aspects réglementaires, vous pouvez contacter Sabrina PEYRILLE au 06 21 21 83 03

# La Vie de la Chambre 86



Les 7 et 8 novembre prochains, de 9h à 19h, le Parc des Expositions de Poitiers accueillera une nouvelle édition de La Ferme s'invite.

L'objectif de la manifestation est de proposer un espace de rencontres et d'échanges entre le monde de l'élevage et le public : une vitrine de l'agriculture départementale sera présentée (valorisation des productions, dégustation, formation).

En 2014, les ovins et les caprins ont fait leur arrivée parmi les bovins, équins et animaux de basse-cour déjà présents depuis de nombreuses années. Plus de 5000 visiteurs ont fait le déplacement sur les 2 jours.

Forte de ce succès, La ferme s'invite 2015 accueillera cette année encore plus d'animaux, avec notamment un concours national ovin Suffolk, un concours bovin Limousin et Charolais, un concours régional avicole, des présentations bovines Salers, Blonde d'Aquitaine, Parthenaise et animaux de boucherie, ovines (avec démonstration de tonte), caprines, porcines, ainsi que les habituels équins et leur carrousel tant convoité par le public. Le défilé des animaux primés et la remise des prix auront lieu, le dimanche matin, comme à l'accoutumée.

Pour les plus petits, une ferme pédagogique sera mise en place avec tous les animaux de la ferme, à découvrir et à caresser.

Plusieurs nouveautés cette année :

- Une journée réservée aux scolaires, encadrée par les étudiants des lycées agricoles et Maisons Familiales Rurales, est organisée en pré-ouverture au public, le vendredi 6 novembre. Les élèves pourront découvrir les différentes filières agricoles de notre département, tant animales que végétales. 500 enfants sont attendus. Un spectacle équin leur sera offert en clôture.
- Un Marché des Producteurs de Pays sera organisé le dimanche 8 novembre dans le hall du Parc des Expositions.

Enfin, comme chaque année, il sera possible de se restaurer sur place, samedi midi, samedi soir et dimanche midi.

Nous vous y attendons toujours plus nombreux !!!





# BOVIN VIANDE :

## Pensez au contrôle de performances

### 20 kg de plus au sevrage = 50 € / tête en plus !



Avec Bovins Croissance on connaît le poids de ses animaux, et on peut ainsi :

- Gérer l'allotement
- Gérer les croissances en ajustant l'alimentation
- Optimiser les ventes
- Maîtriser ses coûts de production

Première visite du conseiller de contrôle de performances offerte, alors n'hésitez plus !

### Contacts :

Charente : Vincent VIGNEAU

Vienne : Hugues GEAY, Guillaume LAJUDIE, Benjamin MAILLOCHAUD

(Détails des coordonnées des interlocuteurs ci-dessous)



## Vos interlocuteurs du service élevage

**Marina SALLE** / Chef de service / CA 16-86  
Tél. : 06 85 23 54 85 / marina.salle@poitou-charentes.chambagri.fr

**Julie RENARD** / Adjointe au Chef du service / CA 16-86  
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr

**Nathalie AUGAS** / Conseillère ovin  
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr

**Harmony BOUTIN** / Conseillère caprin  
Tél. : 06 25 64 14 04 / harmony.boutin@charente.chambagri.fr

**Sylvie ENEE** / Conseillère bovin viande  
Tél. : 06 24 30 15 24 / sylvie.enee@charente.chambagri.fr

**Jocelyne LATUS** / Assistante  
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr

**Sabrina PEYRILLE** / Conseillère équin  
Tél. : 06 21 21 83 03 / sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr

**Sylvie VIGNAUD** / Assistante  
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr

**Anne-Laure VEYSSET** / Conseillère bovin lait  
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

**Vincent VIGNEAU** / Conseiller Bovin croissance  
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr

**Julia CHEMARIN** / Conseillère caprin  
Tél. : 06 79 42 74 47 / julia.chemarin@vienne.chambagri.fr

**Victoire DEPOIX** / Conseillère fourrage  
Tél. : 06 58 59 74 20 / victoire.depoix@vienne.chambagri.fr

**Hugues GEAY** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr

**Béatrice GRIFFAULT** / Conseillère ovine  
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

**Guillaume LAJUDIE** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 07 86 48 37 82 / guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr

**Benjamin MAILLOCHAUD** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr

**Adele MARSAULT** / Conseillère bovin lait  
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr

**Jean-Michel MOCHET** / Conseiller bovin lait  
Tél. : 06 47 11 55 45 / jean-michel.mochet@vienne.chambagri.fr

**Annie SOUCHAUD** / Conseillère ovin  
Tél. : 06 30 25 11 83 / annie.souchaud@vienne.chambagri.fr

**Céline WACHET** / Conseillère bovin viande  
Tél. : 06 79 88 41 03 / celine.wachet@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Charente

Chambre d'agriculture de la Vienne

## Coordonnées

**Chambre d'agriculture de la Charente**  
service élevage - Bureau décentralisé Charente Limousine  
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS  
Tél. : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture de la Vienne**  
Agropole service élevage  
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR  
Tél. : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr